

NOM : _____

Prénom : _____

Classe :

6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
------------------	------------------	------------------	------------------



Musique



Professeur : Mme FONTANEL



Les cours de musique au collège Laure Gatet

♪ Activités :

- Culture musicale (histoire de la musique, musique du monde, jazz, musique de film,...)
- Pratique vocale et instrumentale
- Histoire des Arts

♪ Matériel :

Le matériel à apporter **à chaque cours (y compris les jours d'évaluations)** est :

- Classes de 6^{ème}, 5^{ème} : le porte-vues et la flûte. Dans des cas particuliers, un élève peut être dispensé d'apporter une flûte **si le professeur l'y autorise**.

À partir de la classe de 5^{ème}, les élèves pourront faire du carillon. Les élèves entrant dans l'établissement en 5^{ème} ne feront pas de flûte s'ils n'en faisaient pas dans leur précédent établissement.

- Classes de 4^{ème} et 3^{ème} : le porte-vues uniquement.

♪ Évaluations :

En général, 2 à 3 notes par trimestre (dont au moins 1 à l'écrit et 1 à l'oral minimum)

♪ Mise à disposition des cours :

Les cours sont disponibles et utilisables **gratuitement** sur internet. Les élèves y trouveront les fiches de cours **en couleurs**, des images, le vocabulaire et le langage musical, parfois des liens vers des exercices...

<http://www.college-et-musique.net>

Des extraits sonores pourront parfois être mis à disposition des élèves (toujours gratuitement), dans le respect de la législation concernant le téléchargement de musiques.

♪ Les autres activités :

- **Une chorale** existe au collège. Les répétitions se font chaque semaine, 30 minutes, entre 12h et 13h45 le mardi et/ou le jeudi. Un spectacle est donné en fin d'année à l'Odyssée.

- **Un orchestre ou tout autre atelier musical** (cours de piano,...) peut avoir lieu certaines années. Les élèves peuvent se renseigner auprès de leur professeur.

♪ Les programmes d'Education musicale et la réforme du collège :

Des nouveaux programmes sont appliqués à partir de la rentrée 2016. Les fiches de cours commencent généralement par la référence à ces nouveaux programmes. Ils sont disponibles en version complète dans le lien ci-dessous (cycle 3/6^{ème} : p. 42 à p. 45, cycle 4/5^{ème} à 3^{ème} : p. 276 à p. 282).

<http://www.education.gouv.fr/cid95812/au-bo-special-du-26-novembre-2015-programmes-d-enseignement-de-l-ecole-elementaire-et-du-college.html>

Vu et pris connaissance le / / 20.....

Signature des parents

Signature de l'élève

Table des matières

Partie cours	pages 2 à 11
Annexe 1 : les instruments de musique	pages 12 et 13
Annexe 2 : le caractère d'une musique	page 14
Annexe 3 : l'orchestre	page 15
Annexe 4 : vocabulaire	pages 16 et 17
Annexe 5 : chronologie	page 18
Annexe 6 : le commentaire d'œuvres	page 19
Annexe 7 : langage musical et les doigtés de flûte	page 20
Annexe 8 : le clavier de piano	page 21
Annexe 9 : le carillon	page 22
Annexe 10 : la batterie	page 23
Annexe 11 : papier à musique	page 24